

# LA LOI SUR LES BONS SAMARITAINS VOUS PROTÈGE-T-ELLE?

La Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose peut vous éviter, ainsi qu'aux autres personnes sur place, une inculpation pour possession de drogue – si vous réclamez une aide médicale en cas de surdose (pour vous-même ou pour une autre personne).

## Grâce à cette loi, vous ne risquez pas d'accusation pour :

- la possession de drogue pour votre usage personnel (« possession simple »);
- la violation de toute condition de votre libération conditionnelle, de votre libération sous caution, de votre probation ou de votre ordonnance de sursis (« détention à domicile ») résultant d'une condamnation antérieure pour **possession simple**.

## La loi ne protège pas d'accusations pour :

- la vente de drogues illégales (trafic) – la police pourrait vous suspecter si vous avez en votre possession une quantité importante de drogues, des espèces, ou des objets tels qu'une balance, des sachets et des listes de dettes;
- les infractions autres que la possession simple;
- un mandat d'arrestation déjà émis;
- la violation de toute condition de votre libération conditionnelle, de votre libération sous caution, de votre probation ou de votre ordonnance de sursis (« détention à domicile ») résultant d'une condamnation antérieure pour **une infraction autre que la possession simple**.



© Clayton Gauthier

"Seven Blessings"

2020

## La police ne connaît pas toujours la protection offerte par cette loi.

**Colombie-Britannique :** Pour obtenir une aide juridique, appelez le service de référence d'Access Pro Bono au 1-800-663-1919. Le service vous recommandera un-e avocat-e offrant une consultation gratuite de 15 minutes. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour une aide juridique spécifique aux communautés autochtones, appelez l'Indigenous Community Legal Clinic (ICLC) au 604-822-5421, ouvert chaque jour de 9 h à 16 h.

**Yukon :** Pour obtenir une aide juridique, appelez le service de référence de la Law Society of Yukon au 867-668-4231. Vous aurez alors accès à une liste d'avocat-e-s proposant une consultation de 30 minutes pour 30,00 \$ (TPS comprise).



Ministère de la Justice  
Canada

Department of Justice  
Canada

FINANCEMENT FOURNI PAR